

chaque en ce qui le concerne, de l'extension du pré-
sent arrêté, qui sera publié et affiché conformément
à la loi.

Le Jubilé du Cercle Notre-Dame

CLOTURE DES FETES

La troisième et dernière journée des fêtes jubilaires du Cercle Notre-Dame était plus spécialement réservée aux enfants et aux jeunes gens. Le matin, de huit heures à midi, un millier de garçons et un millier de filles, élèves des écoles libres non payantes de la ville, ont été conduits à la grande braderie enfantine, par leurs maîtres et maîtresses. L'après-midi, c'était le tour des élèves du Collège et des pensionnats que leur parents ont accompagnés.

A partir de six heures, les sociétaires et leurs familles sont revenus pour prendre part à la braderie populaire, à la cavalcade et à la retraite aux flambeaux. La fête, agrémentée par des illuminations installées gracieusement par M. Desbonnes, s'est achevée dans une apothéose de clartés féeriques et aux accents de la plus vive allégresse. A signaler la succès de la cantate de M. Huart, chantée par les sociétaires, avec accompagnement d'une symphonie bruyante. L'enthousiasme des dernières heures restera inoubliable chez tous ceux qui l'ont partagé.

Il est juste en terminant de féliciter sans la moindre réserve le comité organisateur qui, sous l'impulsion active des directeur et président du Cercle Notre-Dame, ont offert aux Tournquois une si belle fête. Les vendeurs et vendeuses volontaires ont, eux aussi, mérité des éloges pour leur infatigable dévouement. Quant aux bienfaiteurs du Cercle, à tous ceux qui ont si généreusement donné la foire aux plaisir, ils peuvent se rendre justice d'avoir accompli une œuvre excellente et méritoire. Les bénéficiaires n'oublieront pas de verser la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers eux.

Réponses aux télexgrammes

Voici le texte des télexgrammes parvenus mardi au siège du Cercle Notre-Dame :

Van Hecke, la Latte, 3, Tourcoing (France)

Rome, 31 mai, 9 h. 45 soir. — Sainte Père très sensible filial hommage Cercle Catholique, remercie, en courage, bénit de cœur membres et familles. — Card. Mezzaliva V.A.

Van Hecke, 3, rue de la Latte, Tourcoing.

Manebourg, 31 mai, 9 h. 55 soir. — Archevêque coadjuteur Cambrai profondément touché délicate attention, remercie, tellement bénit vaillamment, — Card. Catholique, Notre-Dame, réunis, nos présidents chers doyens et leurs adresses ainsi qu'à leur dévoué président les vœux les meilleurs occasion joyeux anniversaire. — DELAMARE.

Terrible accident dans une teinturerie

Un ouvrier happé par une transmission est gravement blessé

Un très grave accident s'est produit mardi, quelques minutes avant midi, dans la teinturerie de M. Carlos Lecoute, 84, rue d'Anvers.

Un ouvrier teinturier, M. Henri Lotte, 44 ans, demeurant à Reckem, marié et père de six enfants, voulut remplacer une courroie actionnant une essoreuse et qui était tombée entre le mur et le pignon. M. Lotte pour la remplacer ne prit pas la précaution de se munir de crochet ad hoc. Il la souleva tandis que le mécanisme était en pleine marche.

Le malheureux eut la manche gauche de son vêtement happé par l'arbre de transmission et fut entraîné. A chaque tour, les pieds de l'infortuné venaient donner dans une fenêtre dont les vitres, en se brisant pénétrèrent dans les chairs. Les pieds heurtaient ensuite le plafond de l'atelier. Les sauts de Lotte, avaient été projetés à l'extrême-tout de la salle.

Dans la teinturerie se trouvaient deux ouvriers, dont un gamin. Quand ils s'apprécierent de l'accident il firent arrêter la machine. Le malheureux Lotte avait déjà fait plusieurs tours. Ses vêtements étaient complètement déchirés.

Le personnel de la teinturerie Lecoutre, se mit à la recherche d'un docteur. Bientôt arrivèrent MM. Cuisset et Desbonnes. Ils jugèrent très grave l'état du blessé et ordonnèrent son transfert immédiat à l'hôpital.

Les praticiens de l'établissement charitable ont longuement examiné M. Lotte, qui porte des plaies multiples aux deux jambes et aux pieds, ainsi qu'aux bras. L'avant bras droit présente une très longue plaie à la face interne. Un épanchement sanguin sous-cutané très prononcé s'est produit à la région postérieure. Il est impossible de dire après un premier examen, s'il y a des fractures. Le blessé doit avoir des lésions internes et resté longtemps dans le coma. A six heures et demie du soir, il a repris connaissance. Il se plaint beaucoup de la poitrine.

La femme du malheureux Lotte, qui habite Reckem, a été prévenue avec tous les ménagements possibles par un camarade de travail. En apprenant la nouvelle, elle s'est trouvée mal et a dû s'absenter.

L'EXCURSION DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE. — Visite de la ville de Gand. — L'excursion des anciens élèves de l'École Industrielle de Tourcoing aura lieu le dimanche 20 juin prochain, à Gand. La cotisation est de 6 francs par personne, frais de voyage, petit déjeuner, tramway et dîner compris. 1 fr. de plus pour les amis des sociétaires. Les admissions sont reçues jusqu'au lundi 14 juin, au soir. Le nombre de places étant limité, il est donc bon de se faire inscrire au plus tôt.

Voici les principales dispositions du programme : Départ le 20 juin à 6 h. 42 de la gare de Mouscron. Arrivée à Gand, gare du Sud, à 7 h. 45. A 8 h. et quart, petit déjeuner. A 1 heure dîner. A 6 h. 47 départ de Gand pour arriver à Mouscron à 7 h. 50.

Pour se rendre le matin de Tourcoing à Mouscron, les excursionnistes peuvent prendre le train

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX »
du mercredi 2 juin 1909

N° 3.

Le Mystère de la Chambre Jaune

PAR GASTON LEROUX

C'est au Café du Barreau que je fis avec lui plus ample connaissance. Avocats, criminels et journalistes ne sont point ennemis, les uns ayant besoin de réclame et les autres de renseignements. Nous causâmes et j'éprouvai tout de suite une grande sympathie pour ce brave petit bonhomme de Rouletabille. Il était d'une intelligence si élevée et si originale! et il avait une qualité de pensée que je n'ai jamais retrouvée ailleurs.

A quelque temps de là, je fus chargé de la chronique judiciaire au « Cri du Boulevard ». Mon entrée dans le journalisme ne pouvait que resserrer les liens d'amitié qui, déjà, s'étaient noués entre Rouletabille et moi. Enfin, mon nouvel ami ayant eu l'idée d'une petite correspondance judiciaire pour l'*'Epoch'*, je fus à même de lui fournir souvent les renseignements de droit dont il avait besoin.

Près de deux années se passèrent ainsi, et plus j'apprenais à le connaître, plus je l'aimais, car, sous ses dehors de joyeuse extravagance, je l'avais découvert extraordinairement sérieux pour son âge. Enfin, plusieurs fois, moi qui étais habitué à le voir très gai et souvent trop gai, je le trouvais plongé dans une tristesse profonde. Je voulus le questionner sur la cause de ce changement d'humeur, mais chaque fois, il se hâtait à rire et ne répondait point. Un jour, l'ayant interrogé sur ses

de 6 h. 26. On est prié de retirer les billets du chemin de fer le samedi 19 juin au soir, au siège de l'Association.

CONFÉRENCES RÉGULIÈRES DU JEUDI POUR LES HOMMES, Patronage Notre-Dame, rue Fin-de-la-Guerre, 18. — Jeudi prochain, à 8 heures, la Conférence sera donnée par M. l'abbé Louis Dethoor, avec projections sur « La Religion dans la vie humaine ».

MORT SUBLITE D'UN TOURQUENOIS A RUMES. — Il y a quelques semaines, la société des Médalliers du travail faisait bénir sa bannière à l'église Notre-Dame de Lourdes. Ce fut une fête très belle et très touchante. Le porte-drapeau était M. Jules Ladous, un vieil ouvrier de 65 ans, qui travaillait depuis quarante-deux ans, chez MM. Tibergien.

Lundi dernier, M. Ladous, profitant du congé de la Pentecôte, s'était rendu chez l'un de ses fils à Rumes (Belgique). Vers midi, au moment où il se mettait à table, il s'affaissa. Il n'eut que le temps de dire quelques mots et de recevoir l'Extrême-Onction ; après quoi, il rendit le dernier soupir.

Le corps sera ramené à son domicile rue de Courtrai, à Tourcoing; et les funérailles auront lieu demain, jeudi, à huit heures et demie, à l'église N.-D. de Lourdes.

UNE ARRESTATION. — Un ouvrier tricier, Emile Tibergien, 33 ans, demeurant rue Pauvre, à Roubaix, a été arrêté sous l'inculpation d'ivresse, bris de clôture et outrages à agent. Il a été déféré au Parquet.

UNE ARRESTATION. — Nous avons annoncé l'arrestation d'un vieillard de 74 ans, tailleur d'habits, Napoléon L..., inculpé d'actes immoraux. L... a été transféré à la maison d'arrêt et mis à la disposition du parquet de Lille. M. Delalé, juge d'instruction, a procédé à un premier interrogatoire d'identité. Il entendra incessamment les deux petites victimes Victoire S... et Jeanne L...

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — À la filature de coton de MM. Motte frères, rue des Fins, un bâtonnier, M. Charles Leplat, 36 ans de rue de Génie, en nettoyant des bobines avec un coulant, s'est fait une blessure au médius gauche. Docteur Debuchy, 8 jours de repos. — Docteur Debuchy, 8 jours de repos. — Docteur Malard et Cie, rue de Guinnes. M. Charles Vanquier, 20 ans, demeurant à Risques-Tout, a été blessé à l'index gauche par la chute d'un mandrin; 15 jours de repos. Docteur Playoust. — Un tireur de même établissement, M. J. B. Legrand, 67 ans, rue Pontoise, 27, en tombant d'une balle, s'est fait une entorse à l'épaule gauche. Vingt jours de repos; docteur Playoust.

MOUVAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira samedi 6 juin, à 8 heures du soir, pour délibérer sur les questions suivantes : Lecture des procès-verbaux de la séance précédente; Bureau de l'inférence; Compte de section 1908; budget additionnel 1909; budget primitif 1910. — Hôpital; Compte de gestion 1908; budget additionnel 1909; budget primitif 1910. — Demande d'autorisation de traitement d'un employé de la mairie. — Nomination de deux délégués aux adjudications. — Recours contre la commission d'enquête pour 1909. — Budget additionnel de la commission pour 1910. — Questions diverses. — Huis clos: Assistance obligatoire aux vieillards: 1^{re} Lecture d'une lettre de M. le Préfet et du contrôleur départemental; 2^{re} Nouvelles demandes d'additions. — Secours aux réservistes.

PIED FOULE. — En décorant la façade de sa maison pour le jubilé des 8000 Deneuvillers, M. Lecoutre, 84, rue d'Anvers, a été blessé et malencontreusement d'une échelle, qu'il s'est tenu si fermement qu'il a été écrasé par le meuble. — Docteur Debuchy, 8 jours de repos.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UN INCENDIE AU QUARTIER DU BAILLY. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans une remise appartenant à M. Carlos Lampo, au Bailly. Réveillée par les crépitements du feu qui trouvait un aliment dans les clôtures en planches du bâtiment, Mme Lampo donna l'alarme dans le quartier. Tous les voisins furent bientôt sur pied et par leurs efforts, se renseignèrent assez promptement ministres du feu.

Les détails, assez importants, sont couverts par une assurance.

Éclairage ENTREPRISE D'AMEUBLEMENT Objets d'Art 23, Févremont, LILLE MOREL-ZOYEZ Memb. Inv. LILLE 1904

WATTRELOS

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE CHIENS LE PENSEZ qui doit avoir lieu le dimanche 6 juin, à 2 heures du soir, à la Côte, Belle Vue (H. Deleruy), Grand-Pic, promet d'être un véritable succès pour la jeune société organisatrice, le « Club du Chien de Delene » de Wattrelos.

La valeur des sujets engagés laisse supposer que les prix seront chaudement disputés entre les concurrents.

Toutefois, le concours sera un véritable succès pour les deux délégués de l'association, M. Motte et M. Delalé, qui ont été nommés à ce poste par l'assemblée générale.

VÉRIFICATION DES POIDS & MESURES

Aux termes de l'arrêté préfectoral, relatif à la vérification, en 1902, des poids, mesures, balances et roulettes, les assujettis sont complètement libres de choisir tout autre jugeur que celui accompagnant le vérificateur.

Le même arrêté fixe ainsi qu'il suit le tarif des réparations de poises afférentes à l'ajusteur accompagnant le vérificateur, savoir: 1^{re} Réparations simples de poids en fonte: de 2 hectares, 1 hecto, un demi-hecto, 0 fr. 15; 10 de 2 kilos, 1 kilo, un demi-kilo, 0 fr. 10; de 5 kilos, 0 fr. 15; de 10 kilos, 0 fr. 20; de 20 kilos, 0 fr. 25. Quand le plomb devra être renforcé ces prix seront augmentés de 0 fr. 05 pour les poids de 1/2 à 2 hectares et doubles pour les autres.

Quand le jugeur a fait peser le poids, l'assujetti devra être renvoyé à neuf, les prix seront doubles pour ceux de 1/2 à 2 hectares, triples pour ceux de 1/2 à 5 kilos et quadruples pour ceux de 10 à 20 kilos.

Il sera perçus pour la réparation des poids en cuivre: de 2 hectares, un hecto, un demi-hecto, 0 fr. 15; de 2 kilos, 1 kilo, 0 fr. 25; pour un étrier des plâtreaux d'une balance, 0 fr. 25; pour un étrier en cuivre à l'extrémité d'un mètre, 0 fr. 10; pour rajuster une mesure en étain, 0 fr. 10.

LES ACCIDENTS DE TRAMWAY. — Dans la nuit de lundi, vers 9 heures, le receveur Fernand Elias, 24 ans, demeurant rue Du-Guesclin, qui percevait les billets des places sur la remorque d'un car, est tombé alors que le tramway roulait à une vitesse d'une vingtaine de kilomètres à l'heure.

On craint une fracture du bassin. Le malheureux jeune homme a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur dans un état très grave, pour y subir une opération chirurgicale.

Une heure plus tard, le receveur M. Montier, ingénieur, rue J.-B. Dumont, et M. Victor Fey, 31 ans, est tombé de son siège, rue Jacqueline-Gide, au bout d'un tamponnement avec le car M. et s'est blessé grièvement sur tout le corps.

Son état est assez grave. Le malheureux a été transporté à l'hôpital de la Charité.

TROMPEL 111 plus de 125 000 chaapeaux de paille sont vendus chaque été aux Galeries Lilleboises. (Faites vos achats en semaine). 86741

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES complètes d'usines et d'appartements. Nombreuses références sur place. Decoulanges et Loizeau. Tél. 14.

NE PASSEZ PAS A LILLE sans regarder attentivement les stalagms de MINET FRÈRES Tailleur et chemisier, 6, rue des Mannequins, (Grande-Place de Lille). Suprême élégance. 46

L'Assassinat de Watt

Aveux du meurtrier. — Une troisième arrestation

Samedi, au moment où les deux garnements, Abel Vanheege et Alphonse Truant, étaient amenés à la gendarmerie, le gendarme Cappel dit, en s'adressant à Vanheege: « Tu vas maintenant passer un mauvais quart d'heure, si tu ne dis pas toute la vérité ». C'en est trop, depuis longtemps, les assassins étaient à bout de force et d'énergie, et Vanheege répondit: « Ne me faites rien, je vais tout dire. »

LE CRIME

Voici, d'après lui, comment le drame s'est déroulé: Les deux braconniers avaient passé une partie de la nuit dans les bois. Vers quatre heures du matin, ils se trouvaient à la lisière, Truant tenait un fusil, dont il se servait pour abattre un lapin. Le garde Meuret accourut. Rapidement Truant et Vanheege se consultèrent. Ils conjurèrent sans doute sur le champ un abominable projet, car aussitôt le premier épaulait et déchargeait son arme sur le garde. Celui-ci, atteint au menton tomba en poussant des cris de douleurs, aussitôt Vanheege prit à son tour un fusil et tira presque tout de suite à bout portant sur le pauvre garde, qui reçut toute la décharge en plein poitrine; quelques secondes après il était mort.

L'AUTOPSI

Le médecin-légiste a procédé dans un hangar de la ferme Véronne, à l'autopsie de Meuret. Le rapport officiel sera incessamment transmis au Parquet.

Il est établi dès maintenant que le garde-chasse a été tué au combat à la deuxième décharge.

LES INCULPES

Abel Vanheege et Alphonse Truant ont été transférés, samedi, à huit heures du soir, à Dunkerque. Les deux criminels sont deux individus à l'air sournois et cléfiait. A côté d'eux, leur victime était un véritable colosse. Ils ne semblent pas se rendre compte de l'horreur du forfait.

UNE TROISIÈME ARRESTATION

Le cultivateur Louis Duvet, chez qui Vanheege et Truant se rendaient souvent, a été également arrêté et conduit à Dunkerque. Alors quo l'enquête

commence, tout le monde attendra de voir ce qu'il va se passer.